



## Discours de Cédric BOURILLET



**Cédric BOURILLET**  
Chef du service prévention  
des nuisances  
au MEDDE

Madame la vice-Présidente, monsieur le vice-Président, monsieur le directeur, messieurs les Parlementaires, mesdames et messieurs,

Je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser l'absence de Philippe Martin, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie qui n'a pu être parmi nous car retenu par d'autres obligations. Il a toutefois souhaité enregistrer hier quelques mots à notre adresse, et l'équipe d'organisation m'indiquait que nous pourrions l'écouter en début d'après-midi.

C'est d'ailleurs l'occasion pour moi de remercier d'ores et déjà l'ensemble de l'équipe d'organisation pour tout le travail accompli pour préparer ces Assises qui s'annoncent riches et passionnantes, ainsi que les pilotes des débats qui ont fabriqué ces fils conducteurs pour que nous puissions émerger des propositions concrètes de l'ensemble des ateliers et des plénières.

Les Assises des Déchets ont toujours été un rendez-vous essentiel pour l'Etat et évidemment cette année pour l'ensemble du monde des déchets. Ce sont des Assises qui se présentent dans un contexte que vous avez qualifié de vivifiant. Tout d'abord parce que ces derniers mois, les travaux parmi lesquels je mentionnerai les nombreuses réunions des groupes de travail du Conseil National des Déchets animé et présidé par Gérard Miquel, ont permis de déboucher, lors de la Conférence environnementale qui s'est tenue il y a une dizaine de jours, sur des conclusions et des décisions dans le domaine de l'économie circulaire avec lequel notre politique déchets est en forte interaction.

Il va s'agir maintenant pendant ces Assises de débattre et de décider les meilleures méthodes et outils pour la mise en œuvre des décisions prises lors de cette Conférence. Pour les prochains mois, ensuite, où plusieurs grands chantiers nous attendent sur la scène nationale et européenne.

Au niveau national, nous avons par exemple deux plans à écrire.

D'une part le plan national de prévention des déchets, qui répond par ailleurs à une obligation communautaire, que nous comptons soumettre à la consultation du public au mois de novembre prochain.

D'autre part un plan national déchets plus général, dont la Conférence environnementale nous a fixé le calendrier

d'adoption à 2014. Il aura vocation à tracer les principales priorités de notre politique déchets à un horizon de 2020.

Je voudrais aussi mentionner dans les débats des tous prochains mois, le débat sur la fiscalité des déchets. Conformément à la feuille de route de la Conférence environnementale, le comité de la fiscalité écologique sera saisi tout prochainement afin d'éclairer le gouvernement sur les trajectoires à suivre en matière de TGAP, en matière éventuellement de taxation en amont des produits qui sont non recyclables et en matière de TVA. Ce sujet de la TVA vous le savez est complexe, car elle doit passer, dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, à un taux plus élevé. Nous avons reçu énormément de contributions au ministère de l'écologie et au ministère du budget par rapport à cette question sensible.

Sur le plan européen, des chantiers importants s'annoncent par ailleurs, et Michel Sponar pourra sans doute nous en dire plus dans un instant. Le règlement sur les transferts transfrontaliers de déchets fait d'ores et déjà l'objet de réunions de travail en vue de son ajustement. Le 7<sup>e</sup> PAE (Plan d'Actions pour l'Environnement), tout récemment adopté, semble indiquer par ailleurs que des travaux de révision de la directive-cadre déchets seraient lancés à partir de l'an prochain. Mr Sponar m'indiquait tout à l'heure qu'une ou deux autres directives pourraient dès 2014 faire l'objet d'un certains nombres de séances de travail.

Donc vous le voyez, identifier les outils et les méthodes pour mettre en œuvre les décisions qui ont été prises récemment lors de la Conférence environnementale, nourrir la réflexion pour les plans nationaux ou l'élaboration de la position de la France dans les discussions européennes : les attentes de l'Etat sont grandes cette année et nous espérons vraiment que des propositions concrètes pourront émerger de ces deux jours.

Et parce qu'il n'est pas de bonne décision sur l'avenir sans un bon diagnostic précis des évolutions passées et de la situation présente, nous commencerons ce matin par une séance plénière consacrée au bilan du plan déchets 2009-2013. A titre personnel, mon regard se porte même sur ces 10 dernières années car les premières Assises des Déchets auxquelles j'ai participé étaient les 7<sup>e</sup> Assises en 2003, à la Baule à ce moment-là. Grâce à la faculté offerte par le site Internet des Assises, j'ai pu me replonger récemment dans les actes de ces Assises et j'ai pu mesurer tout le chemin parcouru en 10 ans. Une inflexion a néanmoins été donnée par le Grenelle de l'Environnement et le plan déchets 2009-2013 qui s'en est suivi. La table ronde de ce matin sera donc particulièrement riche pour poser les fondements utiles aux réflexions de cet après-midi et de demain.

*Suite page suivante*



Mercredi 2 octobre 2013 à 10h20



**Cédric BOURILLET**  
Chef du service prévention  
des nuisances  
au MEDDE

J'en profite, si vous me le permettez, pour adresser un message de remerciement plus personnel à Christine Cros, que beaucoup d'entre vous connaissent et qui représentera notre ministère à cette première séance plénière. Au travers des travaux du CND et de la préparation de la Conférence environnementale, beaucoup ont pu mesurer la contribution très importante qu'elle nous apporte et je souhaitais saisir cette occasion pour l'en remercier vivement.

S'agissant des thématiques abordées cet après-midi et demain, rappelons que la prévention est devenue prioritaire au sein de la hiérarchie européenne de la politique des déchets, c'est l'objet du prochain plan national de prévention que je mentionnais tout à l'heure. Si la thématique de la prévention structure tous les enjeux déchets, encore faut-il évaluer la réalité de cette nouvelle donne aussi bien pour les collectivités locales qui sont désormais chargées dans la planification d'intégrer ces questions de prévention que pour les structures économiques. Notamment, on a pu le noter ces derniers temps, les entreprises sont beaucoup sollicitées sur ces questions de prévention que ce soit par rapport aux déchets que leurs activités génèrent ou plus en amont dans l'écoconception de leur produits pour éviter qu'ils ne génèrent des déchets en fin de vie. Cette thématique de la prévention qui fera l'objet d'un atelier, s'inscrit au cœur des préoccupations. Pour ceux qui y ont participé, de nombreuses voix ont interpellé lors de la Conférence environnementale sur la question de la durée de vie et l'écoconception des produits. C'est une thématique sur laquelle nous devons ressortir des idées fortes et des propositions concrètes pour nos différents plans-déchets.

Un deuxième thème important que je souhaiterais aborder pour les travaux de cet après-midi et de demain, c'est celui des statistiques. Le pilotage d'une politique de déchets a besoin de statistiques robustes et fiables. Or nous le savons, en matière de déchets, les données et les indicateurs ne sont pas toujours comparables. Evidemment je ne viens pas sur le terrain de la comparaison internationale car nous savons tous qu'elle fait peu de sens et que les indicateurs ne sont pas construits de la même façon dans les différents états. Mais pour autant, même sur la scène nationale, il est très difficile, entre les parties prenantes lors de nos discussions, de s'accorder sur les objectifs communs si l'on est pas d'accord sur un diagnostic partagé. Des travaux visant à combler ces lacunes doivent être menés. Nous sommes en particulier

soucieux de progresser sur la connaissance des flux et des coûts, en toute transparence. Un progrès collectif est sans nul doute nécessaire sur ces points.

Je me dois bien entendu d'évoquer les déchets du BTP qui représentent le gisement le plus important. Près de 300 millions de tonnes sont concernées, pour lequel le plan déchets 2009- 2013 a fixé un objectif ambitieux de prévention et de recyclage à 70 % d'ici 2020.

Des outils ont été développés pour inciter à la prévention et à la valorisation matière. On peut citer les diagnostics bâtiment et les plans départementaux à élaborer ou réviser pour mi-2013. On constate des freins importants qui limitent encore le réemploi : l'insuffisance ou la méconnaissance d'installations de traitement adaptées, mais aussi le coût de mise en place de ces filières et la difficulté de changement des pratiques des maîtres d'ouvrage. Ce sont vraiment des chantiers sur lesquels nous avons besoin de travailler et de progresser si nous voulons pouvoir tenir les objectifs que l'on s'est donnés au niveau français ou que la commission nous a fixé au niveau européen.

L'innovation, enfin. De nouvelles technologies de traitement des déchets se développent et semblent plutôt prometteuses et nous espérons pouvoir partager ensemble pendant ces Assises notre appréciation de leur intérêt, de leur pertinence y compris sur un plan économique. Nous savons que nous avons encore aujourd'hui des grands progrès à faire par exemple sur le développement du tri automatique des plastiques issus de D3E (équipements électriques électroniques) ou encore sur le tri haute performance pour recycler des déchets d'activités économiques en matières premières secondaires et en combustibles solides de récupération (CSR). De même, certains procédés sont prometteurs (dépolymérisation des plastiques par pyrolyse...) et de nouvelles filières de recyclage mobilisent l'industrie dans une logique d'économie circulaire (huiles moteur/pétrochimie, iode/pharmacie...) et de production de biocarburants à partir de déchets (huiles alimentaires, biogaz issus de centres de traitement de déchets). Il faut que les défis techniques soient relevés et il faut aussi que sur un plan économique nous allions vers des situations qui soient soutenables. Nous avons besoin de ce diagnostic pluri-acteurs et nous espérons que nous pourrions ressortir avec des idées claires sur ces sujets après les Assises puisque encore une fois nous avons des échéances fortes en termes de planification et en termes de décisions pour ces prochaines années.

Donc vous le voyez, les attentes de l'Etat sont fortes. Tout le programme qui s'est mis en place semble totalement dédié à ces travaux et donc je vous souhaite à tous de fructueux échanges. Je vous remercie.

Cédric Bourillet